

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 6

Artikel: 24. novembre 2002 : non à l'initiative sur l'asile, oui à l'assurance-chômage
Autor: Ribí, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Non à l'initiative sur l'asile, oui à l'assurance-chômage

Victoire à l'arraché des adversaires de l'initiative sur l'asile de l'Union démocratique du centre, score étonnamment positif de la révision de la loi sur l'assurance-chômage: le Conseil fédéral sort vainqueur d'un dimanche de votation mémorable.

JAMAIS LE SCRUTIN sur une initiative populaire n'a été aussi indécis: au finish, 3422 voix seulement ont abouti au rejet de l'initiative «contre les abus dans le droit d'asile» de l'Union démocratique du centre (UDC). Le fer de lance de l'initiative était: pas d'entrée en matière sur la demande d'asile d'un requérant arrivé en Suisse à partir d'un Etat réputé sûr, où il aurait pu déposer une demande! Or 95 % de tous les réfugiés arrivent en Suisse en provenance d'un pays voisin. Selon la conseillère fédérale Ruth Metzler, la riche Suisse aurait été le premier pays du monde à abroger pratiquement le droit à l'asile inscrit dans la Constitution. Cela ne



Pour ces réfugiés du Sri Lanka aussi, la Suisse reste un pays qui offre sa protection aux victimes de persécutions et de guerres civiles.

Résultats des votations fédérales

Canton	Contre les abus du droit d'asile		Revision de la loi sur l'assurance chômage		Taux de participation
	oui%	non%	oui%	non%	en%
ZH	50,6	49,4	58,5	41,5	52,7
BE	48,7	51,3	55,3	44,7	46,1
LU	48,3	51,7	60,8	39,2	52,5
UR	53,2	46,8	54,1	45,9	40,1
SZ	61,6	38,4	60,6	39,4	54,5
OW	51,1	48,9	62,4	37,6	44,6
NW	54,0	46,0	62,0	38,0	44,4
GL	63,0	37,0	61,9	38,1	46,2
ZG	48,9	51,1	61,7	38,3	53,4
FR	44,3	55,7	51,9	48,2	41,5
SO	55,6	44,4	55,3	44,7	49,7
BS	43,0	57,0	57,0	43,0	52,2
BL	50,4	49,6	55,9	44,1	49,4
SH	51,5	48,6	54,7	45,3	65,8
AR	56,2	43,8	60,8	39,2	56,0
AI	60,3	39,7	68,2	31,8	47,8
SG	60,9	39,1	61,2	38,8	49,0
GR	51,5	48,5	62,4	37,6	38,9
AG	58,8	42,0	59,4	40,6	42,6
TG	60,9	39,1	59,8	40,2	48,6
TI	48,2	51,8	52,6	47,4	33,0
VD	41,7	58,3	52,0	48,0	51,1
VS	42,3	57,7	48,3	51,7	36,5
NE	42,6	57,4	47,6	52,4	53,9
GE	38,6	61,4	45,6	54,4	50,9
JU	39,7	60,3	37,7	62,3	40,4
Total	49,9	50,1	56,1	43,9	47,2

s'est finalement pas produit: 50,1% du peuple a repoussé le renforcement radical du droit d'asile, qui a tout de même été accepté par 12 cantons et demi. Tous les cantons romands l'ont rejeté. Les oui sont majoritaires en Suisse orientale, en Suisse centrale (moins Lucerne et Zoug) ainsi qu'à Zurich, en Argovie, à Soleure et à Bâle-Campagne.

Etant donné la morosité de la conjoncture, l'approbation nette (56,1%) de la révision de l'assurance-chômage a plutôt surpris. Elle avait été combattue par les syndicats, qui critiquaient le raccourcissement de la période de droit aux indemnités journalières et l'abrogation de la contribution de solidarité pour les revenus élevés. Les citoyens ont voulu garantir d'abord le financement sérieux de cette œuvre sociale. Les cantons romands de Genève, Valais, Neuchâtel et Jura, qui connaissent un chômage élevé, ont déposé une majorité de non dans les urnes.

Rolf Ribi

Traduit de l'allemand

COMMENTAIRE

Tradition sauvée

Quelle tension dans tout le pays, jusqu'à ce que les derniers bulletins d'un quartier de Zurich fussent dépouillés! Le vote du canton de Zurich en faveur de l'initiative sur l'asile de l'Union démocratique du centre avait déjà fait basculer la majorité des Etats. Restait la majorité du peuple. Seul le résultat de l'arrondissement municipal zurichois assura la mince majorité «contre» du peuple. L'initiative «contre les abus dans le droit d'asile» a donc échoué grâce à la divergence des majorités du peuple (contre) et des cantons (pour). Un tel cas ne s'est produit que deux fois jusqu'ici; quant à l'écart décisif, il n'a jamais été aussi mince.

De l'avis du Conseil fédéral et de nombreux hommes et femmes politiques, l'initiative aurait été inapplicable. Le refoulement immédiat, à la frontière, des réfugiés dans les pays voisins était exclu. Le contrôle sans faille des frontières par l'armée est pratiquement impossible. Les problèmes en suspens dans le droit d'asile peuvent être abordés maintenant par la révision de la loi sur l'asile, dans le respect de la Convention de Genève, qui garantit un droit inconditionnel d'asile aux personnes menacées de mort.

L'initiative de l'UDC aurait sonné le glas de notre tradition humanitaire. La Suisse aurait été le premier pays du monde à ne plus accorder l'asile aux réfugiés. Le plus beau résultat de ce jour est que ce calice aura été épargné à peuple suisse.

Rolf Ribi

Traduit de l'allemand

Votations fédérales

9 février 2003

- Arrêté fédéral du 4 octobre 2002 relatif à la révision des droits populaires
- Loi sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers

Prochaines votations:

18 mai 2003 / 19 octobre 2003 / 30 novembre 2003